

COUPON ANNUEL

195€/an*

Il se règle en une ou deux fois et vous offre plusieurs avantages :

- + de 2 mois gratuits !
- **Voyages illimités** en bus, tramway et tram-train jusqu'à Wittelsheim
- Envoi de votre coupon à **votre domicile**

À CHAQUE MONTÉE DANS LE BUS, PRÉSENTEZ VOTRE ABONNEMENT C'EST OBLIGATOIRE !



Pour votre sécurité, le port du masque est recommandé à bord.



L'application **des gestes barrières** est vivement conseillée.



Vous devez **être en possession d'un titre valide.**



Si vous voyagez debout, **pensez à vous tenir aux barres de sécurité.**

SOUSCRIRE À UN ABONNEMENT

Pièces à fournir :

- Le formulaire d'abonnement complété et signé
- Votre règlement par chèque pour l'abonnement annuel ou le mandat de prélèvement SEPA pour l'abonnement mensuel avec un RIB

Et si vous n'avez pas encore de carte Pass' -26 ans :

- Une photo d'identité
- Une copie de la pièce d'identité (recto/verso)

COMMENT S'ABONNER

- **Sur l'e-boutique Soléa**
Commandez facilement et rapidement votre abonnement de chez vous en vous connectant sur www.solea.info
- **Dans notre agence commerciale Porte Jeune à Mulhouse**
- **Par courrier**
En nous envoyant le formulaire ci-joint et les pièces justificatives à :
Soléa - Abonnement
97 rue de la Mertzau - BP 3148 - 68063 Mulhouse Cedex



Téléchargez l'appli Compte Mobilité !

Le Compte Mobilité, c'est l'application mobile qui simplifie tous vos déplacements et qui vous donne accès aux :



Bus & Tram
Soléa



Parkings
Civia et Indigo



Vélos en
libre-service
VéloCité



Voitures en
libre-service
Citiz



Location et
gardiennage
de vélos
Médiacycles

NOUVEAU !

L'abonnement annuel Soléa est maintenant disponible sur le Compte Mobilité !

Facilite tes déplacements avec l'abonnement toujours en poche directement sur ton smartphone !

Consulte le document joint pour découvrir comment ça marche.

Plus d'infos sur www.compte-mobilite.fr



TERADELIS.COM 06/22 - Ne pas jeter sur la voie publique.

FORMULAIRE ABONNEMENT CLASSIQUE SUR SUPPORT PAPIER (Pass' + coupon)

-26 ans



Soléa

Votre réseau de transport est un service



COUPON MENSUEL

20,50€/mois*

Coupon valable du 1^{er} au dernier jour du mois.

Avec le service Goélan, recevez chaque mois votre coupon chez vous et bénéficiez de plusieurs avantages :

- **1 mois gratuit** : le 12^{ème} mois consécutif offert !
- **Voyages illimités** en bus, tramway et tram-train jusqu'à Wittelsheim
- Prélèvement bancaire le 8 du mois en cours
- Possibilité de **suspendre** votre abonnement et de le **reprendre plus tard**

Économique !

Si vous êtes salarié, bénéficiez de la prime transport

La loi prévoit la **prise en charge** par les employeurs de **50% minimum** du coût des abonnements de transport public, **pour les déplacements domicile-travail** de leurs employés (secteur privé et public).

Pour en bénéficier, renseignez-vous auprès de votre employeur.

* Tarifs au 01/07/2022

Nouvel abonné **Réabonnement** **Changement de compte bancaire**

Renseignements concernant l'abonné(e)

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Date de naissance _____

A _____
Le _____

Prénom _____

Code Postal _____

Ville _____

E-mail _____

N° de votre Pass* | | | | | | | | | | |

Signature

Toute souscription d'un abonnement vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente. Solea traite les données recueillies dans le cadre de la relation commerciale pour fournir un abonnement nominatif et permettre aux clients en fonction de leur profil de recevoir des informations relatives à l'actualité du réseau Soléa et à l'utilisation des titres de transport.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, consultez les CCV sur le site solea.info

ABONNEMENT ANNUEL -26 ans

(Conditions spécifiques pour les jeunes résidents de Mulhouse. Renseignez-vous : Allé Soléa 03 89 66 77 77)

Coupon Annuel

195€/an*

Je choisis de payer en 1 fois.
 Je choisis de payer en 2 fois.

Je souhaite que mon abonnement débute au mois de :

Dans le cas d'un paiement en 2 fois!	
1^{er} paiement à joindre à la demande	2^{ème} paiement
123€	72€

*Le 2^{ème} paiement vous sera demandé par courrier avant la fin de votre 1^{er} coupon semestriel.

Merci de joindre au formulaire le chèque à l'ordre de Soléa.

ABONNEMENT MENSUEL -26 ans

Goélan

20,50€/mois*

Je souhaite que mon abonnement débute au mois de :

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Soléa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Soléa. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé / sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Nom / Prénom(s) du débiteur _____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville _____

Pays _____

Coordonnées de votre compte _____

IBAN _____

FR | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

BIC _____

Code international d'identification de votre banque -- BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier : SOLEA

I.C.S Identifiant Créancier SEPA : FR70ZZ466969

Adresse : 97 rue de la Mertzau - BP 3148 - 68063 MULHOUSE CEDEX

Type de paiement : prélèvement récurrent

A _____
Le _____

Signature

Espace réservé à Soléa

N° de Rum :

Date d'enregistrement :

* Tarifs au 01/07/2022

Abonnement Annuel

Article 1 - Abonnement annuel

1.1. L'abonnement annuel est rigoureusement personnel. Pour la formule dite « classique », il est composé d'une carte Pass nominative en papier, numérotée comportant une date de validité et une photo récente du titulaire, ci-après désigné « l'Abonné(e) », et d'un coupon papier avec le numéro du Pass.
1.3. Les abonnements annuels Solea (-26 ans, 26-64 ans, 65 ans et +) permettent un nombre illimité de voyages sur l'ensemble du réseau Soléa pendant la durée de validité inscrite sur le coupon. La souscription à un abonnement annuel est possible jusqu'à la veille du changement de Pass (dans le cas d'une modification de statut liée à l'âge) pour un abonnement débutant le mois en cours ou immédiatement le mois suivant.

Article 2 - Souscription de l'abonnement

2.1. L'abonnement « classique » est souscrit pour une durée d'un an. Il prend effet, au choix de l'Abonné(e), soit le premier jour du mois bénéficiaire d'une prise en charge, exception faite des abonnements Les abonnements annuels -26 ans bénéficiant d'une prise en charge par un tiers peuvent uniquement être souscrits pour un abonnement allant de septembre à août et d'octobre à septembre inclus. Ils ne peuvent pas être souscrits au-delà du 15 octobre de l'année en cours. Les conditions de prise en charge sont décrites dans les formulaires d'abonnement spécifiques aux communes de résidence de l'Abonné(e).
2.3. Le choix de l'abonnement « classique » engage l'Abonné(e) sur le support papier (Pass* + coupon) pour toute la durée de l'abonnement souscrit. L'Abonné(e) ne pourra basculer sur la formule « digitale » qu'à la fin de la durée de l'abonnement annuel qu'il soit payable en une ou deux fois de l'Abonné(e). En aucun cas, l'Abonné(e) en formule « classique » payable en deux fois ne pourra prétendre à l'abonnement sur support digital pour l'obtention du coupon du 2^{ème} semestre. L'abonnement annuel « classique » une fois souscrit ne pourra pas être transférable sur la formule « digitale » durant toute sa durée de validité.

Article 3 - Paiement de l'abonnement

3.1. Le prix de l'abonnement annuel est un forfait, payable en une ou deux fois (le premier et le sixième mois de l'abonnement) sauf pour les abonnements comprenant une prise en charge payable en une fois. En cas de retard de règlement de la seconde partie (au-delà de 1 mois), l'Abonné(e) devra effectuer une nouvelle souscription à un abonnement annuel et ne pourra prétendre à aucune contrepartie financière.

Article 4 - Conditions d'utilisation de l'abonnement

4.1. Le Pass* accompagné du coupon doit être présenté systématiquement par l'Abonné(e) lors de la montée dans un bus et lors des contrôles. En cas de doute sur l'identité de l'Abonné(e) lors d'un contrôle, une justification d'identité peut être demandée.
4.2. En cas de détérioration ou de perte du Pass* et/ou du coupon, l'Abonné(e) doit se présenter dans une agence commerciale Solea muni d'une pièce d'identité récente pour rétablissement d'un nouveau Pass* et effectuer la demande de duplicata du coupon. Il ne sera fourni qu'un seul duplicata de Pass* et/ou du coupon pour l'année soucrite. Une somme de 5€ par Pass* et par coupon (tarif au 01/07/2022) pour l'rais de traitement sera demandée.
4.3. Conformément à la réglementation en vigueur, l'Abonné(e) ne peut voyager sans titre de transport. Les titres de transport utilisés par l'Abonné(e) jusqu'à la délivrance du duplicata ne seront pas remboursés.

Article 7 - Accès aux données personnelles

7.1. Finalité et qualité de données personnelles
Dans le cas de souscription à un abonnement, Solea est responsable de traitement, procède à un traitement informatisé des données de ses clients dans le respect de la réglementation relative à la protection des données personnelles. L'utilisation de certaines de ses données est strictement nécessaire à l'exécution de la vente ou relève de l'intérêt légitime de Solea. Elle a pour finalité de permettre à Solea de gérer la relation Clients (dont la facturation et le recouvrement) dans le cas de ventes et de services aux clients. A défaut de communication de ces données, Solea ne sera pas en mesure de conclure la vente ou le service demandé. Solea s'efforce par ailleurs de personnaliser ses services afin de répondre au mieux aux attentes de ses clients. Dans ce cadre, Solea est amenée à collecter directement ou indirectement, avec le consentement de la personne concernée, des données non strictement nécessaires à l'exécution des prestations, afin de mieux connaître ses clients et de pouvoir proposer les offres les plus pertinentes.

7.4. Droit des personnes

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'information complètement et d'opposition, de portabilité, d'effacement et de limitation des données personnelles. Le Client doit faire la demande écrite et signée accompagnée d'une copie d'un titre d'identité (qui sera détruite après vérification) à l'adresse suivante : Solea - Service Clients - Bp 3148 - 68063 MULHOUSE Cedex. Le Client dispose de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Abonnement Goélan

Article 1 - Un abonnement à domicile

L'abonnement mensuel est rigoureusement personnel. Il est composé d'une carte Pass* nominative, numérotée comportant une date de validité et une photo récente du titulaire, ci-après désigné « l'Abonné(e) », et d'un coupon mensuel avec le numéro du Pass*. Le coupon pré-numéroté est adressé à l'Abonné(e) par courrier, chaque mois aux alentours du 25, sauf résiliation ou interruption du contrat.

Article 2 - Abonnement payé par prélèvements

L'Abonné(e) reçoit en même temps que son coupon l'indication du montant à prélever sur le compte client.
Toute modification tarifaire est repercutée immédiatement par la banque sur le montant à prélever. L'Abonné(e) en est informé(e) au moment de l'envoi du coupon précédent le mois de changement tarifaire.

Article 3 - Interruption de l'abonnement

L'abonnement à domicile peut être interrompu dans une agence commerciale Solea ou par simple courrier parvenu chez Solea ou par mail à contact@solea.info avant le 15 du mois en cours, pour une interruption effective le 1^{er} du mois suivant. Pendant la durée de l'interruption, la facturation du service est suspendue.

Article 4 - Résiliation ou fin de contrat

Le contrat est souscrit pour une durée illimitée. Cependant, il prend fin automatiquement au changement de Pass* pour modification de statut dû à l'âge.
Néanmoins, l'Abonné(e) peut résilier son contrat par courrier parvenu à Soléa ou par mail à contact@solea.info avant le 15 du mois pour une prise en compte le mois suivant.

Édition Juin 2022

Les conditions générales de vente dans leur intégralité sont disponibles sur simple demande dans nos agences commerciales ou sur notre site internet www.solea.info

Volet à conserver